

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1977 B 00001 Numéro SIREN : 309 022 192 Nom ou dénomination : A.B.M.
--

Ce dépôt a été enregistré le 08/11/2021 sous le numéro de dépôt 15986

AS ABM
135 CHANTEPIE

DÉPÔT DU

Page : 2

BILAN ACTIF

08 NOV 2021
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE RENNES

15926

ACTIF	Exercice N 31/05/2021 12			Exercice N-1 31/05/2020 14	Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit non appelé (I)						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	9 281	8 841	440	706	266	37.66
Fonds commercial (1)	99 500		99 500		99 500	
Autres immobilisations incorporelles	45 616	9 886	35 730	35 730		
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage	3 304	1 098	2 206		2 206	
Autres immobilisations corporelles	854 017	461 449	392 568	254 981	137 587	53.96
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations	4 152		4 152	9 152	5 000	54.63
Créances rattachées à des participations					2 000	100.00
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	123 600		123 600	47 407	76 193	160.72
Total II	1 139 471	481 274	658 197	349 977	308 220	88.07
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en cours						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	352 462	13 601	338 861	537 849	198 989	37.00
Avances et acomptes versés sur commandes	12 616		12 616	6 404	6 212	97.00
Créances (3)						
Clients et comptes rattachés	2 495 504	151 000	2 344 505	364 775	1 979 730	542.73
Autres créances	100 223		100 223	144 732	44 509	30.75
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	738 414		738 414	576 890	161 524	28.00
Charges constatées d'avance (3)	28 392		28 392	33 081	4 689	14.17
Total III	3 727 611	164 601	3 563 011	1 663 731	1 899 280	114.16
Comptes de Régularisation						
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 867 082	645 875	4 221 208	2 013 707	2 207 500	109.62

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

123 600



SAS ABM

**3 RUE DU BREILLOU
ZI SUD EST
35135 CHANTEPIE**

RENNES

276, rue de Châteaugiron
CS 76308
35063 RENNES CEDEX
Tél : 02 99 86 31 31
Fax : 02 99 86 03 03
rennes@geirec.com

SAINT-GREGOIRE

11, parc de Brocéliande
BP 76203
35760 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02 99 14 33 14
saint.gregoire@geirec.com

NANTES

127, rue Robert Schuman
44800 SAINT-HERBLAIN
Tél : 02 51 25 22 22
nantes@geirec.com

LORIENT

18, rue de Kerhoas
56260 LARMOR-PLAGE
Tél : 02 97 87 22 22
Fax : 02 97 87 22 29
lorient@geirec.com

BELLE-ÎLE EN MER

1, rue de Verdun
56360 LE PALAIS
Tél 02 97 31 51 79
belle-ile@geirec.com

CONCARNEAU

5 bis, rue des Ecoles
29181 CONCARNEAU CEDEX
Tél : 02 98 50 76 75
concarneau@geirec.com

DOSSIER COMPTABLE D'ANALYSE FINANCIERE ET DE GESTION

Exercice

du 01/06/2020 au 31/05/2021

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/05/2021 12	Exercice N-1 31/05/2020 14	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 108 000)	108 000	108 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	21 877	21 877		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	10 800	10 800		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	246 537	246 537		
	Report à nouveau	— 549 709		549 709	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	688 643	549 709	1 238 352	225.27
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	526 149	162 494	688 643	423.80
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 370 108	1 190 238	179 870	15.11
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses		33 029	33 029	100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 311 094	375 733	935 361	248.94
	Dettes fiscales et sociales	526 018	253 036	272 982	107.88
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	3 282	1 268	2 014	158.85
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)	484 556	322 897	161 659	50.07
	Total IV	3 695 059	2 176 202	1 518 857	69.79
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	4 221 208	2 013 707	2 207 500	109.62

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 399 504 1 006 128

AS ABM
5135 CHANTEPIE

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/05/2021 12			Exercice N-1 31/05/2020 14	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	3 875 449		3 875 449	2 594 857	1 280 592	49.35
Production vendue de biens						
Production vendue de services	1 054 356		1 054 356	1 006 808	47 548	4.72
Chiffre d'affaires NET	4 929 805		4 929 805	3 601 665	1 328 140	36.88
Production stockée						
Production immobilisée			21 994	1 870	23 864	NS
Subventions d'exploitation			116 127	72 653	43 475	59.84
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 708	4 521	2 813	62.22
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			5 069 634	3 676 969	1 392 665	37.88
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			1 536 670	1 562 193	25 522	1.63
Variation de stock (marchandises)			207 989	278 665	486 654	174.64
Achats de matières premières et autres approvisionnements			8 454	44 662	36 208	81.07
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			1 203 545	1 002 532	201 013	20.05
Impôts, taxes et versements assimilés			43 238	41 066	2 172	5.29
Salaires et traitements			1 060 057	1 323 788	263 731	19.92
Charges sociales			261 231	420 502	159 271	37.88
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			34 229	56 795	22 565	39.73
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			80 027	55 163	24 864	45.07
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			4 772	4 502	270	6.00
Total des Charges d'exploitation (II)			4 423 305	4 143 213	280 092	6.76
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			646 329	466 244	1 112 574	238.62
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/05/2021	Exercice N-1 31/05/2020	Ecart N / N-1	
	12	14	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)		18 334	18 334	100.00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	992	670	321	47.93
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 979	556	3 423	615.71
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	4 971	19 560	14 589	74.58
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	3 546	2 579	967	37.49
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	3 546	2 579	967	37.49
2. Résultat financier (V-VI)	1 426	16 981	15 556	91.60
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	647 755	449 263	1 097 018	244.18
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	82 405	132	82 272	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital		51 158	51 158	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	82 405	51 291	31 114	60.66
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 345	148 736	147 391	99.10
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		3 000	3 000	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	1 345	151 736	150 391	99.11
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	81 060	100 446	181 505	180.70
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	40 171		40 171	
Total des produits (I+III+V+VII)	5 157 010	3 747 820	1 409 191	37.60
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 468 367	4 297 528	170 839	3.98
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	688 643	549 709	1 238 352	225.27

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier 19 930 25 171

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées 857 18 835

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées 29

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

CABINET GEIREC

ANNEXE

Exercice du 01/06/2020 au 31/05/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 221 207.55 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 4 929 805.33 Euros et dégageant un bénéfice de 688 643.39 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/06/2020 au noter que l'exercice N-1 couvrirait une période de 14 mois allant du 01/04/2019 au 31/05/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Covid-19 :

L'épidémie de COVID 19 qui touche actuellement le monde s'est déclarée en janvier 2020. En France, les mesures sanitaires et économiques destinées à faire face à cette épidémie ont été prises courant mars 2020, l'état d'urgence sanitaire étant entré en vigueur le 24 mars 2020.

En conséquence, les mesures particulières suivantes destinées à s'adapter à ce contexte ont été mises en oeuvre :

- Obtention d'une aide au paiement des cotisations sociales URSSAF pour un montant de 148 303€ dont 82 348€ comptabilisé en produit exceptionnel, s'agissant d'une aide portant sur la période de février à avril 2020.
- Report des échéances de crédit-bail des mois de juin à septembre 2020 sur les véhicules pour 7 704 €.
- Report des échéances des emprunts de juin à septembre 2020 pour 11 970€
- Mise en place de l'activité partielle indemnisée à hauteur de 115 843€
- prorogation sur une durée de remboursement de 5 ans des prêts garantis par l'Etat octroyés en avril 2020 pour un montant de 1 million d'euros.

A la date d'établissement des comptes annuels la continuité d'exploitation n'est pas compromise.

Fusion ABM 29 :

Par décision de l'associée unique en date du 04/02/2021, la société ABM 29 a été absorbée par la société ABM générant un boni de fusion de 3 133€ comptabilisé en produits financiers.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Nous n'avons aucun élément postérieur à la clôture et pouvant avoir une incidence sur le résultat à vous signaler.

ANNEXE

Exercice du 01/06/2020 au 31/05/2021

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

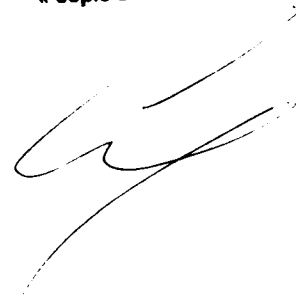
Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

A B M
Société par actions simplifiée
au capital de 108 000 euros
Siège social : 3 rue du Breillou
ZI Sud Est, 35135 CHANTEPIE
309 022 192 RCS Rennes



DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 6 OCTOBRE 2021

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 mai 2021

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mai 2021 s'élevant à 688 643,39 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	688 643,39 euros
Absorption des pertes antérieures figurant au report à nouveau	- 549 708,65 euros
Au poste « Autres réserves »	138 934,74 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 mars 2020	-	-	-
31 mai 2019	105 000,00 €	-	105 000,00 €
31 mai 2018	46 402,32 €	-	153 607,68 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président





AUDIT & COMMISSARIAT AUX COMPTES

Annaïk Celton
Marylène Pernot

COMMISSAIRES AUX COMPTES

SAS ABM
Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mai 2021

SAS ABM
3 rue du Breillou
ZI du Sud-Est
35135 Chantepie

ACTARUS Audit SAS au capital de 350 000 €

RCS Rennes 878 526 417 - SIRET 878 526 417 00026 - Tva intracommunautaire FR 23 - 878526417
40 Rue Saint Louis, 35000 Rennes - 02.22.91.07.10 - www.actarus-audit.fr

SAS ABM

3 rue du Breillou – ZI du Sud Est – 35135 Chantepie

Capital social : 108 000 €

Exercice clos le 31 mai 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABM relatifs à l'exercice clos le 31 mai 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} juin 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Le paragraphe « Evaluation des produits et en cours » de l'annexe expose le principe de reconnaissance du chiffre d'affaires relatif aux matériels et aux logiciels.

Le paragraphe « Dépréciation des créances » expose le principe de valorisation des créances.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du bien-fondé de ces principes et de l'application qui en est faite ainsi que de la pertinence des informations fournies dans la note de l'annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

En application de la loi, nous vous informons que le rapport de gestion ne nous a pas été communiqué à la date de ce rapport.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

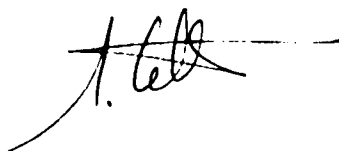
ACTARUS Audit

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rennes, le 30 septembre 2021



Annaïk Celton
Associée

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/05/2021 12			Exercice N-1 31/05/2020 14	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	9 281	8 841	440	706	266	37.66
	Fonds commercial (1)	99 500		99 500		99 500	
	Autres immobilisations incorporelles	45 616	9 886	35 730	35 730		
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	3 304	1 098	2 206		2 206	
	Autres immobilisations corporelles	854 017	461 449	392 568	254 981	137 587	53.96
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	4 152		4 152	9 152	5 000	54.63
	Créances rattachées à des participations				2 000	2 000	100.00
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	123 600		123 600	47 407	76 193	160.72
	Total II	1 139 471	481 274	658 197	349 977	308 220	88.07
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	352 462	13 601	338 861	537 849	198 989	37.00
	Avances et acomptes versés sur commandes	12 616		12 616	6 404	6 212	97.00
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	2 495 504	151 000	2 344 505	364 775	1 979 730	542.73
	Autres créances	100 223		100 223	144 732	44 509	30.75
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	738 414		738 414	576 890	161 524	28.00
	Charges constatées d'avance (3)	28 392		28 392	33 081	4 689	14.17
	Total III	3 727 611	164 601	3 563 011	1 663 731	1 899 280	114.16
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		4 867 082	645 875	4 221 208	2 013 707	2 207 500	109.62

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

123 600

ACTARUS AUDIT

COMMISSAIRE AUX COMPTES

VISA POUR IDENTIFICATION

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

CABINET GEIREC

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/05/2021 12	Exercice N-1 31/05/2020 14	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 108 000)	108 000	108 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	21 877	21 877		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	10 800	10 800		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	246 537	246 537		
	Report à nouveau	549 709		549 709	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	688 643	549 709	1 238 352	225.27
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total I	526 149	162 494	688 643	423.80	
AUTRES FONDS PROPRES					
	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
Total II					
PROVISIONS					
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
Total III					
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 370 108	1 190 238	179 870	15.11
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses		33 029	33 029	100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 311 094	375 733	935 361	248.94
	Dettes fiscales et sociales	526 018	253 036	272 982	107.88
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	3 282	1 268	2 014	158.85
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)	484 556	322 897	161 659	50.07
	Total IV	3 695 059	2 176 202	1 518 857	69.79
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		4 221 208	2 013 707	2 207 500	109.62

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	2 399 504	1 006 128
---	-----------	-----------

ACTARUS AUDIT

COMMISSAIRE AUX COMP

VISA POUR IDENTIFICATION

COMMISSAIRE AUX COMPTES Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable **CABINET GEIREC**

COMMISSAIRE AUX COMPTES Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable **CABINET GEIREC**

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/05/2021 12			Exercice N-1 31/05/2020 14	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	3 875 449		3 875 449	2 594 857	1 280 592	49.35
Production vendue de biens						
Production vendue de services	1 054 356		1 054 356	1 006 808	47 548	4.72
Chiffre d'affaires NET	4 929 805		4 929 805	3 601 665	1 328 140	36.88
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			21 994	1 870	23 864	NS
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			116 127	72 653	43 475	59.84
Autres produits			1 708	4 521	2 813	62.22
Total des Produits d'exploitation (I)			5 069 634	3 676 969	1 392 665	37.88
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			1 536 670	1 562 193	25 522	1.63
Variation de stock (marchandises)			207 989	278 665	486 654	174.64
Achats de matières premières et autres approvisionnements			8 454	44 662	36 208	81.07
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			1 203 545	1 002 532	201 013	20.05
Impôts, taxes et versements assimilés			43 238	41 066	2 172	5.29
Salaires et traitements			1 060 057	1 323 788	263 731	19.92
Charges sociales			261 231	420 502	159 271	37.88
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			34 229	56 795	22 565	39.73
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			80 027	55 163	24 864	45.07
Dotations aux provisions						
Autres charges			4 772	4 502	270	6.00
Total des Charges d'exploitation (II)			4 423 305	4 143 213	280 092	6.76
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			646 329	466 244	1 112 574	238.62
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

ACTARUS AUDIT

COMMISSAIRE AUX COMPTES

VISA POUR IDENTIFICATION

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

CABINET GEIREC

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/05/2021 12	Exercice N-1 31/05/2020 14	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)		18 334	18 334	100.00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	992	670	321	47.93
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 979	556	3 423	615.71
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	4 971	19 560	14 589	74.58
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	3 546	2 579	967	37.49
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	3 546	2 579	967	37.49
2. Résultat financier (V-VI)	1 426	16 981	15 556	91.60
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	647 755	449 263	1 097 018	244.18
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	82 405	132	82 272	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital		51 158	51 158	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	82 405	51 291	31 114	60.66
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 345	148 736	147 391	99.10
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		3 000	3 000	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	1 345	151 736	150 391	99.11
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	81 060	100 446	181 505	180.70
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	40 171		40 171	
Total des produits (I+III+V+VII)	5 157 010	3 747 820	1 409 191	37.60
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 468 367	4 297 528	170 839	3.98
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	688 643	549 709	1 238 352	225.27

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier 19 930 25 171

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées 857 18 835

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées 29

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

CABINET GEIREC

ACTARUS AUDIT

COMMISSAIRE AUX COMPTES

VISA POUR IDENTIFICATION

ANNEXE

Exercice du 01/06/2020 au 31/05/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 221 207.55 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 4 929 805.33 Euros et dégageant un bénéfice de 688 643.39 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/06/2020 au 31/05/2021. A noter que l'exercice N-1 couvrait une période de 14 mois allant du 01/04/2019 au 31/05/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Covid-19 :

L'épidémie de COVID 19 qui touche actuellement le monde s'est déclarée en janvier 2020. En France, les mesures sanitaires et économiques destinées à faire face à cette épidémie ont été prises courant mars 2020, l'état d'urgence sanitaire étant entré en vigueur le 24 mars 2020.

En conséquence, les mesures particulières suivantes destinées à s'adapter à ce contexte ont été mises en oeuvre :

- Obtention d'une aide au paiement des cotisations sociales URSSAF pour un montant de 148 303€ dont 82 348€ comptabilisé en produit exceptionnel, s'agissant d'une aide portant sur la période de février à avril 2020.
- Report des échéances de crédit-bail des mois de juin à septembre 2020 sur les véhicules pour 7 704 €.
- Report des échéances des emprunts de juin à septembre 2020 pour 11 970€
- Mise en place de l'activité partielle indemnisée à hauteur de 115 843€
- prorogation sur une durée de remboursement de 5 ans des prêts garantis par l'Etat octroyés en avril 2020 pour un montant de 1 million d'euros.

A la date d'établissement des comptes annuels la continuité d'exploitation n'est pas compromise.

Fusion ABM 29 :

Par décision de l'associée unique en date du 04/02/2021, la société ABM 29 a été absorbée par la société ABM générant un boni de fusion de 3 133€ comptabilisé en produits financiers.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Nous n'avons aucun élément postérieur à la clôture et pouvant avoir une incidence sur le résultat à vous signaler.

ANNEXE

Exercice du 01/06/2020 au 31/05/2021

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/06/2020 au 31/05/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	54 897		99 500
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 054		2 250
Installations générales agencements aménagements divers	336 155		132 076
Matériel de transport	164 210		59 021
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	109 893		52 662
TOTAL	611 312		246 009
Autres participations	11 152		
Prêts, autres immobilisations financières	47 407		77 993
TOTAL	58 559		77 993
TOTAL GENERAL	724 769		423 502

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			154 397	154 397
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			3 304	3 304
Installations générales agencements aménagements divers			468 231	468 231
Matériel de transport			223 231	223 231
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		0	162 555	162 555
TOTAL		0	857 321	857 321
Autres participations		7 000	4 152	4 152
Prêts, autres immobilisations financières		1 800	123 600	123 600
TOTAL		8 800	127 752	127 752
TOTAL GENERAL		8 800	1 139 471	1 139 471

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	18 461	266		18 727
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 054	44		1 098
Installations générales agencements aménagements divers	120 752	20 382	0	141 134
Matériel de transport	161 470	61 761	0	223 231
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	73 055	24 029	0	97 084
TOTAL	356 331	106 216	0	462 547
TOTAL GENERAL	374 792	106 482	0	481 274

ANNEXE

Exercice du 01/06/2020 au 31/05/2021

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	266				
Instal.techniques matériel outillage indus.	44				
Instal.générales agenc.aménag.divers	20 382				
Matériel de transport	61 761				
Matériel de bureau informatique mobilier	24 029				
TOTAL	106 216				
TOTAL GENERAL	106 482				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	22 601	3 455		12 455	13 601
Sur comptes clients	80 411	76 571		5 983	151 000
TOTAL	103 012	80 026		18 438	164 601
TOTAL GENERAL	103 012	80 026		18 438	164 601
Dont dotations et reprises d'exploitation		80 027		18 438	

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	123 600	123 600	
Autres créances clients	2 495 504	2 495 504	
Personnel et comptes rattachés	1 500	1 500	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 727	3 727	
Taxe sur la valeur ajoutée	75 953	75 953	
Divers état et autres collectivités publiques	17 034	17 034	
Groupe et associés	1 006	1 006	
Débiteurs divers	1 003	1 003	
Charges constatées d'avance	28 392	28 392	
TOTAL	2 747 720	2 747 720	

ANNEXE

Exercice du 01/06/2020 au 31/05/2021

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 370 108	74 553	1 249 855	45 700
Fournisseurs et comptes rattachés	1 311 094	1 311 094		
Personnel et comptes rattachés	204 129	204 129		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	95 439	95 439		
Impôts sur les bénéfices	40 657	40 657		
Taxe sur la valeur ajoutée	156 628	156 628		
Autres impôts taxes et assimilés	29 165	29 165		
Autres dettes	3 282	3 282		
Produits constatés d'avance	484 556	484 556		
TOTAL	3 695 059	2 399 504	1 249 855	45 700
Emprunts souscrits en cours d'exercice	220 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	39 662			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	72.0000	1 500			1 500

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Clientèle Morbihan	45 616			45 616	9 886
Fonds commercial ABM 29	99 500			99 500	
Total	145 116			145 116	9 886

Conformément à l'article 214-3 du Règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le Règlement 2014-03 de l'ANC relatif au Plan comptable général, le fonds commercial est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée.

Les tests de dépréciation mis en ouvre à la clôture de l'exercice ont identifié une valeur actuelle de la clientèle du Morbihan égale à la valeur nette comptable du fonds commercial soit 35 730€. Quant aux fonds commercial "ABM 29", aucune perte de valeur n'a été identifiée.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/06/2020 au 31/05/2021

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 25 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 8 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du dernier coût d'achat.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Le chiffre d'affaires relatif aux matériels et aux logiciels est reconnu en comptabilité au moment de la livraison des biens quel que soit le mode de financement. Le chiffre d'affaires relatif aux prestations de service est reconnu en comptabilité au fur et à mesure de l'avancement de la prestation de service.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/06/2020 au 31/05/2021

Montant restant dû en capital : 85 413
Date de fin d'échéance de la garantie : 10/05/2026
Nature de la sûreté réelle : Nantissement du fonds de commerce

Emprunt du : 25/08/2020
Montant initial de cette garantie : 220 000
Montant restant dû en capital : 202 214
Date de fin d'échéance de la garantie : 30/10/2027
Nature de la sûreté réelle : Nantissement du fonds de commerce

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				79 710	79 710
Amortissements					
- dotations de l'exercice				15 946	15 946
Total				15 946	15 946
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				45 065	45 065
- exercice				16 581	16 581
Total				61 646	61 646
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				20 993	20 993
- entre 1 et 5 ans				5 571	5 571
Total				26 564	26 564
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				572	572
- entre 1 et 5 ans				106	106
Total				678	678

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

La formule de calcul se décompose en quatre termes principaux, de la manière suivante :

Engagement passé = Droits acquis par le salarié
x Probabilité qu'à l'entreprise de verser ces droits
x Actualisation
x Coefficient des charges patronales

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- âge de départ à la retraite (initiative employeur) : 67 ans
- taux d'actualisation : 0,92 % (contre 0,80% en N-1).
- Taux de charges sociales : Cadres : 46 %
Employés : 30 %
Commerciaux : 37 %

La convention collective applicable est celle du Matériel de bureau et informatique n° 3252.

ACTARUS AUDIT

COMMISSAIRE AUX COMPTES

VISA POUR IDENTIFICATION

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

CABINET GEIREC

ANNEXE

Exercice du 01/06/2020 au 31/05/2021

Au 31/05/2021, le montant des engagements retraite chargés s'élève à 49 120 euros.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés											
- Filiales détenues à + de 50%											
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Aide URSSAF février à avril 2020	82 348	772000
- Rentrées sur créances amorties	57	771400
Total	82 405	
Charges exceptionnelles		
- Pénalités	1 345	671200
Total	1 345	

ACTARUS AUDIT

COMMISSAIRE AUX COMPTES

VISA POUR IDENTIFICATION